



MUNICIPALISONS LA CHOCO DE DIJON

Site chocolatier emblématique de la ville de Dijon, en particulier par son très renommé escargot praliné et ses chocolats de fin d'année, la chocolaterie Lanvin a suscité l'avidité de grands groupes agroalimentaires s'appuyant sur sa renommée et le savoir-faire toujours en développement des salariés,

Malgré ce que chaque groupe a pu laisser entendre, au cours des rachats successifs leur objectif visait systématiquement à assouvir leur soif de profit et piocher dans la manne financière des collectivités locales et des pouvoirs publics.

Le manque d'investissements et l'absence de développement de nouveaux produits ont, années après années, piller et fait plonger l'entreprise, jusqu'à sa fermeture en mars 2021.

Cette fermeture fait la démonstration que le système capitaliste ne répond pas aux attentes des travailleurs et de la population. Le toujours « plus de profits » pour les actionnaires n'apporte, dans aucun cas, une solution pérenne ni pour les travailleurs ni pour la population, ni pour la souveraineté alimentaire de notre pays.

LA REVITALISATION DU SITE EST POSSIBLE !

La bataille menée par le syndicat CGT a été constante. Elle a pris un tour plus décisif encore en 2008, avec la contribution du cabinet d'expertise du comité d'entreprise. Face à la volonté de Nestlé et consort de ne pas poursuivre l'activité et de se séparer du site, et plus particulièrement en 2017, un projet alternatif incluant des propositions économiques et sociales sérieuses, s'appuyant sur le potentiel de production chocolatier, de commercialisation, des qualifications et savoir-faire des salariés, posait les perspectives d'un réel avenir de l'activité chocolatière s'inscrivant dans le développement de l'économie régionale. Projet balayé d'un revers de la main, tant par les différents repreneurs, que par les pouvoirs publics et les collectivités locales, mairie de Dijon en tête. Avec la reprise par un l'industriel espagnol, cette dernière y aura une nouvelle fois laisser « des plumes » en se faisant « pigeonner ».

DES SOLUTIONS EXISTENT !

Notre syndicat Cgt exige l'élaboration d'une solution économique et financière saine et viable, permettant la relance de l'activité chocolatière. Les potentiels productifs existent. Par exemple pour la fabrication de praliné à base de noisettes, amandes et sucre dans les bassines traditionnelles en cuivre, par des outils industriels en capacité de production semi-artisanal, par le matériel pour de multiples productions possibles – conches – broyeuses – mouleuse - ligne One Shot....

Cette relance doit s'appuyer sur l'intervention des collectivités locales, des pouvoirs publics. La CGT exige de participer à l'élaboration de ce projet de relance.

Une municipalisation de l'activité chocolatière s'inscrivant dans le développement de l'économie sociale et solidaire

Cette solution appelle la prise en compte urgente de nos exigences et atouts pour réussir :

- Le maintien et la mise aux normes du potentiel-machine. Ce qui signifie le blocage de tout dépeçage.
- La préemption par la municipalité de l'ensemble du site, d'autant que le terrain est déjà propriété publique !!
- Des financements publics dans le cadre du plan de relance et de reconquête industrielle notamment pour l'alimentation, engagement pris devant la nation par le Président de la République !
- La modernisation de l'outil de travail,
- La création immédiate de plusieurs dizaines d'emplois, avec un plan de formation professionnelle utilisant notamment les fonds des plans d'investissement compétences (PIC), de relance et de transition collective (TRANSCO).....
- Une direction opérationnelle, pour partie existante, évoquée par les représentants de la mairie lors d'une rencontre.



ON NE LACHE RIEN !

6 novembre 2021

- USRAF-CGT Bourgogne/Franche-Comté
- Syndicat CGT Chocolaterie de Bourgogne